LES ACTES DU SAUVEUR
LA LETTRE DE PILATE
LES MISSIONS DE VOLUSIEN
DE NATHAN LA VINDICTE

LEURS ORIGINES ET LEURS TRANSFORMATIONS

PAR

DOM. ETIENNE DARLEY

O.S.B.



Les Actes du Sauveur

La Lettre de Pilate

Les Missions de Volusien, de Natha

La Vindicte

Leurs origines et leurs transformations

PAR

Dom ETIENNE DARLEY.

O. S. B.



PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD & FILS

82, rue Bonaparte, 82

—

1919

IMPRIMATUR :
Ex Archicoe nobis Montis Oliveti Majorio die 4 Oct. 1919
D. MAURUS M. PARODI.
Abbas Gener. Congr. Oliv. O. S. B.

NIHIL OBSTAT,
M. LAGARDÈRE.
censor.

IMPRIMATUR :
Burdigalæ, die 8 Oct. 1919
A. GIRAUDIN,
Vic. Gén.



PRÉFACE

Les Actes du Sauveur, la lettre de Pilate, les missions de Volusien, de Nathan, et la vindicte, ont fait l'objet, au siècle dernier, de nombreux travaux. La plupart des critiques n'ont vu, dans les Actes et la lettre que de faux Actes et un faux rapport, et dans les missions et la vindicte que des écrits légendaires.

Dans une étude précédente, nous avions émis un sentiment tout opposé, mais conforme à celui des anciens et aux textes eux-mêmes. Nous reconnaissions dans les Actes et leur suite des écrits historiques et authentiques. Beaucoup ne virent là qu'une nouveauté. Nous avions alors, seulement posé cette thèse. Notre but, dans ce nouveau travail, est de l'établir et de la prouver, à la fois par les textes eux-mêmes, et par les écrits des premiers siècles.

Nous établirons, en premier lieu, les origines, la composition et les développements des Actes, de la lettre, des missions et de la vindicte, d'après les textes ; et en second lieu, leurs relations avec les écrits des premiers siècles, d'après ces mêmes écrits.

LES ACTES DU SAUVEUR

LA LETTRE DE PILATE

Les Missions et la Vindicte

d'après les textes

Les Actes, la lettre, les missions, et la vindicte, se suivent et se tiennent dans les textes.

Les *Actes du Sauveur* sont des récits concernant la sépulture du Sauveur et la prison de Joseph, la résurrection, l'apparition et l'ascension, la délivrance de Joseph, la descente aux enfers; le procès devant Pilate et le crucifiement.

La *Lettre de Pilate* est une lettre de Pilate à Claude, sur la passion et la résurrection, et plus tard un rapport adressé à l'empereur, sur la passion et la mort du Sauveur.

Les *Missions de Volusien* et *de Nathan* sont, la première, une enquête sur la mort, la sépulture et la résurrection; la seconde, une mission évangélique en Aquitaine, et la conversion du gouverneur de Bordeaux.

La *Vindicte* est la guerre de Judée et la prise de Jérusalem par Titus.

Ces écrits existent en latin et en grec, et dans des versions dérivées du latin ou du grec.

Un texte anglo-saxon, dérivé du latin, contient les Actes, comprenant la sépulture du Sauveur et la prison de Joseph, la résurrection, l'apparition et l'ascension, la délivrance de Joseph, la descente aux enfers; la lettre résumée, la Mission de Nathan brève, la guerre de Judée et la prise de Jérusalem (1).

Un autre texte anglo-saxon contient les Actes, comprenant le procès, la sépulture et la suite, la lettre, la Mission de

(1) Manuscrit *Cotton Vespas.* D. 14. Cambridge.

Nathan et la guerre de Judée développées, ou Vindicte (1).

Des textes latins ont les Actes complets, c'est-à-dire, le procès, le crucifiement, la sépulture et la suite, la lettre, la Vindicte (2).

D'autres ont les Actes complets, la lettre, la Mission de Volusien, avec la seconde vindicte ou prison de Pilate (3).

Des textes grecs ont les Actes complets développés, l'anaphora, ou rapport, la disgrâce et la prison de Pilate, puis la ruine de la Judée et de Jérusalem, et enfin la mort de Pilate (4).

D'autres ont les Actes complets développés, l'anaphora, la ruine de Jérusalem, la prison et la mort de Pilate (5).

Un manuscrit arménien inédit a les Actes (sans la descente aux enfers) attribués à Jacques le frère du Seigneur, une lettre de Pilate à l'empereur, la prison de Pilate, la ruine de Jérusalem par Abgar, et enfin la guerre de Judée par Vespasien (6).

Des textes syriaques, dérivés du grec, ont les Actes (sans la descente aux enfers) une lettre de Pilate à Hérode, et une réponse d'Hérode, sorte de Vindicte (7).

---

(1) Ms. *Cotton Vitel*. A. 15. British Museum ; et Cambr. Univers. Libr. M. S. Ji. II. 11.

Ces textes ont été publiés par W. H. Hulme, le premier (sans la Mission de Nathan) dans *Modern Philology*, avril 1904 Chicago ; le second (sans la Vindicte) dans *Publications of the modern language association*. Vol. XIII. 4, 1898. Baltimore.

Une traduction du second, avec la Mission de Nathan du premier, et la Vindicte du second, a été donnée dans les *Acta Salvatoris*, par D. E. Darley. 1913, Paris. A. Picard.

(2) Mss. latins nombreux. 5327, 5559, 5561, 3338. B. N. Paris.

(3) Mss. latins nombreux. 3784, 3338, 3628, 5327, 5527. B. N. Paris.

(4) Mss. grecs 770, 1021. B. N. Paris.

(5) Un texte de l'anaphora et de la ruine de Jérusalem, puis de la mort de Pilate a été publié dans *The Journal of theological Studies*. Oct. 1902.

(6) Ms. arménien 29. B. N. Paris.

(7) Mss. syriaques, Mgr. Rahmani a publié le texte avec une traduction, dans *Studia syriaca*. 2. 1908.

Tischendorf, dans *Evangelia apocrypha,* a donné deux textes grecs des Actes, un texte latin, deux textes de la descente aux enfers, deux textes de l'anaphora, la Paradosis Pilati, la Vindicta.

ACTES DU SAUVEUR

Origines, composition, développements.

Les Actes brefs anglo-saxons, sépulture et la suite, si l'on excepte la descente aux enfers, sont les Actes primitifs.

Le texte anglo-saxon les a conservés suivis de la descente aux enfers. C'était un écrit particulier et indépendant, et nullement une partie détachée d'un écrit plus complet.

Joseph vient d'Arimathie, demande à Pilate le corps du Sauveur et l'ensevelit. Les Juifs le jettent en prison. Le lendemain du sabbat ils trouvent la prison vide. Des soldats qui gardaient le tombeau viennent et annoncent qu'un ange du ciel a ouvert le tombeau et annoncé aux femmes que le Sauveur était ressuscité. Les grands prêtres font venir les soldats et leur donnent de l'argent afin qu'ils disent que les disciples sont venus et ont enlevé le corps.

Trois Juifs disent aux prêtres qu'ils ont vu le Sauveur ressuscité, au milieu de ses disciples, leur donnant mission d'aller annoncer l'Evangile et montant au ciel.

Les princes des prêtres apprennent que Joseph est à Arimathie. Ils le font venir à Jérusalem. Joseph leur dit comment Jésus ressuscité l'a délivré.

Un docteur rappelle que Siméon avait prophétisé au sujet du Sauveur et annoncé qu'il serait pour la ruine et pour le salut de beaucoup en Israël.

Une première addition fut la descente aux enfers. Beaucoup de textes ne l'ont pas. On mit ce récit à la suite de certains Actes. On le trouve surtout dans les textes latins, ou dérivés du latin.

Il en existe deux principaux textes, dérivant l'un et l'autre d'un texte antérieur plus bref.

Premier récit. — Joseph dit que le Sauveur n'est pas ressuscité seul, mais qu'il en a ressuscité beaucoup d'autres.

Les fils de Siméon ne sont plus dans leurs tombeaux, mais à Arimathie. Ils viennent à Jérusalem et écrivent le récit de la descente aux enfers et de la délivrance des âmes des justes.

« Nous étions, avec tous nos ancêtres, dans les ténèbres des enfers. Soudain une lumière, comme celle du soleil, brille sur nous. Adam, les patriarches et les prophètes, se réjouissent et reconnaissent que cette lumière vient du Fils de Dieu. Jean Baptiste annonce qu'il l'a baptisé dans le Jourdain. Seth rappelle que l'ange du Seigneur Michel lui a annoncé que le Fils de Dieu viendrait sur la terre, qu'il serait baptisé, et donnerait de l'huile de la miséricorde à Adam, et l'introduirait dans le paradis. Satan annonce à l'Enfer la mort de Jésus et sa venue. Soudain une voix, comme le bruit du tonnerre, se fait entendre : « Tollite portas, principes vestras, et introibit rex gloriæ » et le Seigneur, sous la forme humaine, apparait, éclaire les ténèbres, brise les liens, et vient nous visiter. L'Enfer est dans l'épouvante. Alors le roi de gloire foulant aux pieds la mort, et saisissant Satan, le livre à la puissance de l'Enfer. Le Seigneur ensuite appelle à lui Adam et tous les saints, les bénit du signe de la croix, et sort de l'enfer avec eux ».

Il les confie à l'archange Michel, qui les introduit dans le paradis. L'archange Michel nous a prescrit d'aller à Jérusalem pour annoncer la résurrection du Seigneur, qui nous a ressuscités d'entre les morts, et ensuite au-delà du Jourdain, et nous avons été baptisés dans le Jourdain.

Second récit. — Les trois témoins de la résurrection, rappelés à Jérusalem, disent aux prêtres : « Comme nous venions de Galilée vers le Jourdain, une multitude d'hommes, morts autrefois, vinrent à nous, avec les fils de Siméon. Nous les avons interrogés, et ils nous ont répondu : « Nous sommes sortis des enfers avec le Christ, et il nous a ressuscités d'entre les morts. Les portes de l'enfer ont été détruites, et les âmes des saints ont été délivrées et sont montées au ciel avec le Seigneur. » Les Juifs cherchent les fils de Siméon, les trouvent et les amènent à Jérusalem. Ceux-ci écrivent le récit de la descente aux enfers, puis retournent dans leurs tombeaux.

« Nous étions dans les ténèbres des enfers. Soudain, brille une grande lumière, et la voix du Fils du Très-Haut, comme un bruit de tonnerre, se fait entendre : « Portas, principes, vestras, retollite, portas aeternales sustollite : rex gloriæ, Christus Dominus, intraturus advenit. » Satan est effrayé. Les saints se réjouissent et se réunissent autour d'Adam. Seth rappelle comment l'archange Michel lui avait annoncé que le Fils de Dieu viendrait sur la terre, serait baptisé dans le Jourdain, et que Adam et tous ceux qui croiraient en Lui recevraient de l'huile de la miséricorde. Jean-Baptiste dit qu'il a baptisé le Fils de Dieu. De nouveau la voix du Fils du Très-Haut se fait entendre. Un larron entre en enfer portant une croix sur son épaule, il annonce que le Fils de Dieu va venir. Soudain les portes de la mort sont brisées, et Jésus-Christ vient dans une grande lumière. Il enchaîne Satan, et le précipite dans l'abîme, puis il salue Adam et lui souhaite la paix. Adam et tous les saints l'adorent. Le Sauveur alors divise l'enfer, précipite une partie dans l'abîme, et ramène en haut, avec lui, l'autre partie. Il place alors le signe de la croix au milieu de

l'enfer. Ensuite, nous sortons tous ensemble de l'enfer, avec le Seigneur. »

Nous-mêmes et beaucoup d'autres, nous sommes ressuscités pour annoncer la résurrection de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et les choses accomplies dans les enfers.

Une seconde addition fut le récit du procès, tout d'abord distinct et indépendant. Un texte anglo-saxon, dérivé du latin, l'a conservé, séparé des Actes. Il ne comprend là qu'une partie du procès et n'est pas rattaché aux Actes anciens.

Une suite du procès, puis le crucifiement, ont été ajoutés dans la suite.

Les Juifs viennent et accusent le Sauveur devant Pilate. « Il se dit fils de Dieu et roi, il détruit la loi, et viole le sabbat en guérissant des malades. » L'officier chargé d'introduire Jésus dit à Pilate que les Juifs, quand Jésus entra à Jérusalem, l'acclamaient et criaient : « Hosanna » et jetaient des rameaux et leurs vêtements sur son passage. L'officier l'introduit. Beaucoup inclinent la tête et l'adorent, d'après le texte anglo-saxon. D'après les autres textes, les signa (enseignes) s'inclinent et l'adorent.

Pilate est effrayé. Sa femme, Procula, lui envoie un messager. Pilate dit au Sauveur : « N'entends-tu pas ce qu'ils disent contre toi ». Jésus répond : « Chacun a le pouvoir de dire du bien ou du mal ». Les Juifs disent à Jésus : « Pour nous, nous savons que ta naissance a été illégitime, que les enfants de Bethléem ont été mis à mort à cause de toi, et que tes parents se sont enfuis en Egypte par crainte du peuple ». Douze juifs bienveillants disent : « Pour nous, nous ne disons pas que sa naissance est illégitime, nous savons que Joseph a épousé Marie. » Pilate sort et déclare aux Juifs qu'il ne trouve aucune faute en Jésus. Les Juifs répondent qu'il est un malfaiteur, Pilate répond : « Prenez-le et jugez-le selon votre loi ».

Pilate entre et dit à Jésus : « Es-tu le roi des Juifs ? » Jésus lui répond : « Mon royaume n'est pas de ce monde, oui je suis roi, je suis né et je suis venu pour rendre témoignage à la vérité, afin que celui qui est de la vérité entende ma voix. » Pilate dit : « Qu'est-ce que la vérité ». Jésus répond : « La vérité est du ciel. » Pilate sort et de nouveau dit aux Juifs : « Je ne trouve aucun mal en cet homme ». Les Juifs disent : « Il a dit : Je puis détruire ce temple et en trois jours le relever ». Pilate leur dit : « Pour moi, je suis innocent du sang de cet homme ». Les Juifs répondent : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ». Pilate leur dit : « Ne faites pas cela. Aucune des choses dont vous l'accusez, ne mérite la mort ». Les Juifs répondent : « Il a blasphémé ».

Pilate dit à Jésus : « Que ferai-je pour toi ? » Jésus lui dit : « Comme il a été donné. Moyse et les prophètes ont annoncé ma passion et ma résurrection. » Les Juifs disent à Pilate : « Avez-vous entendu le

blasphème ? » Pilate dit aux Juifs : « Prenez-le et jugez-le vous-mêmes, selon votre loi ». Les Juifs répondent : « Nous voulons qu'il soit crucifié. » Pilate dit : « Qu'a-t-il fait qui mérite la mort ? » Les Juifs répondent : « Il a dit qu'il est fils de Dieu et roi ».

Un Juif, Nicodème, dit : « Pour moi, j'ai dit aux prêtres : « Qu'avez-vous contre cet homme ? Il a fait des prodiges tels qu'aucun homme n'en a jamais faits. Laissez-le, et ne faites rien de mal contre lui. » Un autre dit qu'il était paralytique et que Jésus l'a guéri. D'autres rendent témoignage de leur guérison. Une femme, du nom de Véronique, dit qu'elle souffrait d'un flux de sang, elle a touché le vêtement du Sauveur et a été guérie. Beaucoup disent : « C'est un prophète, il a ressuscité des morts, et les démons lui sont soumis. »

Pilate propose aux Juifs de mettre en liberté Jésus ou Barabbas. Ils demandent que Barabbas soit délivré, et que Jésus soit crucifié. Pilate prend de l'eau, se lave les mains, et déclare qu'il est innocent de la mort de cet homme. Les Juifs répondent : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants. »

Pilate alors fait flageller Jésus, et le remet aux Juifs. Ils le conduisent au Calvaire et le crucifient entre deux larrons. Ils partagent ses vêtements. Les Juifs blasphèment : « S'il est fils de Dieu, qu'il descende de la croix. » Les soldats lui offrent du fiel et du vinaigre. Un des larrons blasphème, l'autre le confesse. C'était la sixième heure. Le soleil s'obscurcit, et le voile du temple se déchire. Jésus pousse un grand cri et expire. Le centurion rend gloire à Dieu, et la foule se retire en se frappant la poitrine.

Les Actes sont donc un composé de trois principaux récits distincts et indépendants : les Actes primitifs, la descente aux enfers, le procès devant Pilate. Un récit du crucifiement, ajouté ensuite, rattache le procès et la sépulture.

Les textes qui subsistent accusent l'existence de ces récits particuliers et cette composition. Les Actes primitifs, suivis de la descente aux enfers, existent à part dans une version anglo-saxonne. La descente aux enfers qui suit les Actes est rattachée à ceux-ci, par un récit dans certains textes, et par un autre dans d'autres textes, mais surtout elle porte en elle-même le caractère d'une œuvre particulière, indépendante et antérieure. Ces récits concernent les morts ressuscités qui apparurent après la résurrection du Sauveur. La descente aux enfers concerne uniquement la descente du Sauveur aux enfers après sa passion, et la délivrance des âmes des justes. On trouve les Actes anciens, séparés, en latin, après d'autres récits étrangers aux Actes (1). Les Actes anciens et

(1) Manuscrit latin, 3338. B. N. Paris, fol. 263-268.

le procès sont distincts dans une version anglo-saxonne. On trouve de même le procès, suivi d'un récit du crucifiement autre que celui des Actes, dans un récit anonyme qui précède un récit de la descente de la croix (1).

Les Actes primitifs sont un récit particulier et primitif, relatif au rôle de la synagogue en face des événements qu'il rappelle. Ce sont la sépulture, la prison de Joseph, la résurrection, l'apparition et l'ascension, la délivrance de Joseph, et la synagogue. L'auteur est un membre de la synagogue et un témoin des événements.

La descente aux enfers est uniquement relative à cet événement, et à la délivrance des âmes des justes. C'est une sorte d'apocalypse. L'auteur est un juif chrétien. Le récit du procès concerne spécialement aussi le rôle de la synagogue contre le Sauveur, dans le procès devant Pilate. L'auteur est un membre de la synagogue, un témoin du procès, et un disciple du Sauveur.

Les accusations des Juifs, devant Pilate, sont les mêmes qu'ils portaient contre le Sauveur pendant sa vie publique, d'après le témoignage de saint Jean.

Le témoignage des douze Juifs, attestant que Joseph avait épousé Marie, répond au temps et aux circonstances. Ils affirment l'union légitime, écartant ainsi l'accusation calomnieuse, sans aborder et sans connaître le mystère de la naissance virginale du Sauveur.

Par ces premiers récits, les Actes appartiennent aux premières années qui suivirent la passion et la résurrection.

La suite du procès, spéciale, et propre aux Actes, et le récit du crucifiement, furent ajoutés peu après.

Les premiers et principaux développements ne sont guère moins anciens, la délivrance de Joseph, les morts ressuscités avec le Sauveur et par lui, le tremblement de terre, les tombeaux ouverts et les morts ressuscités à la mort du Sauveur, le Sauveur, sur le Calvaire et avant le crucifiement, couronné d'épines et ceint d'un linge écarlate. D'autres le sont moins,

---

(1) Ms. grec, 1021, B. N. Paris.

la recherche du Sauveur ressuscité, le retour des trois Juifs témoins de l'apparition, les enseignes (signa) s'inclinant.

Les Actes primitifs, comme les Actes avec le procès, et les Actes complets, ont un titre commun, *Acta*, ou *Acta Salvatoris* en latin, *Ypomnemata Jesu Christi* en grec, (en hébreu *Toledoth*).

Le récit du procès commence par la date, d'après l'année du règne de l'empereur Tibère, et du roi Hérode, et le pontificat de Caïphe. Le nom des consuls fut ajouté dans la suite.

Le titre et la date sont conformes aux usages juifs, et indiquent des écrits historiques authentiques. Le titre est propre aux livres historiques de la Genèse, et la manière de dater aux livres des prophètes. Un titre analogue se trouve dans saint Mathieu et une date semblable dans saint Luc. (1)

L'auteur des Actes, d'après la plupart des textes, serait Nicodème. Cette indication n'est pas primitive pour tous les textes. Les Actes primitifs, certains textes du moins, étaient anonymes. La descente aux enfers l'était aussi, et le procès. Dans une version syriaque, les Actes sont attribués aux Juifs, dans une version arménienne inédite à Jacques. Les Actes anciens, la sépulture et la suite, dans la version anglo-saxonne, n'ont pas de nom d'auteur, et de même le procès inséré avant la descente de la croix.

L'auteur des Actes primitifs, comme celui du procès, est un juif, appartenant à la synagogue, et témoin des événements. La descente aux enfers, œuvre distincte et indépendante, est de même l'œuvre d'un Juif. Les Actes complets, dans beaucoup de textes, et peut être les Actes primitifs dans certains. furent expressément attribués à Nicodème. Une partie au moins des Actes peut être son œuvre. Il joue un rôle important dans la sépulture et la suite, comme dans le procès.

Les Actes furent écrits en hébreu, d'après les textes, c'est-à-dire en syrophénicien. Ils furent traduits en latin dès le premier siècle. La présence de la lettre latine de Pilate à Claude, à la suite des Actes anciens précédés du procès, le

---

(1) Mathieu, I. 1. Luc, III. 1.

prouve. Le titre latin *Acta*, connu de saint Justin, le prouve également.

Un certain Ananie les fit traduire de l'hébreu en grec, d'après plusieurs textes. La date indiquée, sous Théodose et Valentinien, paraît être une addition tardive.

Les Actes existent en latin et en grec, les plus anciens en latin, ou en anglo-saxon dérivé du latin. Il en existe des versions anciennes, dérivées du grec, en syriaque, en arménien, et en copte.

Les Actes, à l'origine écrits historiques juifs, furent, dans la suite, rapprochés de Pilate. Dans les Actes latins, d'après une finale ajoutée après la descente aux enfers ils sont remis à Pilate, ou écrits par lui d'après le récit de Joseph et de Nicodème. Pilate écrit ensuite la lettre à Claude. Beaucoup de textes n'ont pas cette finale. Ce rapprochement est lié surtout à la présence, après les Actes, de la lettre de Pilate à Claude, et au titre latin, Acta. La date du procès, d'après l'année du règne de Tibère, en donnant à cet écrit, comme le titre Acta, un caractère officiel, a pu confirmer cette erreur. Le prologue contenant la date n'a pas le nom de Pilate, ni le titre de gouverneur de la Judée, alors que ce nom et ce titre sont dans saint Luc. Les Actes non suivis de la lettre ne sont aucunement rattachés à Pilate.

LETTRE DE PILATE A CLAUDE

La lettre de Pilate à Claude fait suite aux Actes latins, soit brefs, soit complets. Adressée à Claude, elle fut écrite après la disgrâce de Pilate et son retour à Rome. Elle est relative à la passion et à la résurrection.

Elle a ainsi une étroite relation avec les Actes. En outre, son objet est de faire connaître la vérité à l'empereur, et de le mettre en garde contre les mensonges des Juifs. Elle répond ainsi au temps où elle fut écrite, c'est à dire, à l'époque de Claude.

Quand j'étais gouverneur, les Juifs voyant Jésus guérir les malades le jour du Sabbat, le prirent et me le livrèrent, l'accusant de magie,

et de violer le sabbat. Pour moi je le fis flageller et le leur remis. Ils le crucifièrent. Il ressuscita le troisième jour... Je t'ai fait connaître ces choses de peur que quelqu'un ne mente en parlant autrement, et que tu ne croies aux mensonges des Juifs.

Cette lettre fut placée, dans certains textes, à la suite de la descente aux enfers. Elle ne se trouve que dans les textes latins ou dérivés du latin. Le fait qu'elle suit les Actes anciens prouve qu'elle en est contemporaine, et qu'elle appartient à l'époque de Claude. Ce fait prouve de plus qu'elle est, comme eux, un document historique et authentique.

D'abord brève, elle reçut des développements successifs, la venue du Sauveur et sa naissance d'une vierge, annoncées par les prophètes. Jésus commandait aux démons et ressuscitait les morts, il calmait les tempêtes et marchait sur les flots. Le peuple entier disait qu'il était fils de Dieu.

La lettre de Pilate à Claude fut rapprochée des Actes, et par la suite regardée comme un rapport envoyé à l'empereur avec les Actes.

Anaphora

Une *Anaphora*, ou rapport, vient à la suite des Actes grecs. Elle est relative au procès et au crucifiement. Pilate adresse ce rapport à l'empereur, de suite après la passion.

Les Juifs m'ont livré un homme nommé Jésus, l'accusant de violer le sabbat, en guérissant des malades. Il avait ressuscité un mort, chassé les démons, guéri une femme d'un flux de sang. Ils me l'ont livré afin que je le condamne. J'ai donc ordonné de le crucifier. Quand il fut crucifié il y eut des ténèbres, la terre trembla et s'entr'ouvrit. Les patriarches et les prophètes ressuscitèrent, et beaucoup les virent. Dans la nuit d'après le Sabbat, un bruit vint du ciel, des anges apparurent brillants de lumière et criant : « Jésus le crucifié est ressuscité. Sortez de l'enfer, vous qui êtes captifs. » Et, Jésus ressuscita tous les morts et enchaîna l'enfer.

Résumé du procès et du crucifiement, l'anaphora est complètement différente de la lettre latine à Claude, qu'elle imite seulement en tant que cette lettre fut dans la suite regardée comme un rapport.

Brève à l'origine, elle fut développée dans la suite. Elle n'avait au début que le procès et le crucifiement. On ajouta, dans certains textes, le tremblement de terre, les morts ressuscités, puis l'apparition des anges, annonçant, dans la nuit d'après le sabbat, la résurrection du Sauveur.

Dans d'autres textes on plaça après l'apparition des anges la résurrection des patriarches et des prophètes ; la résurrection du Sauveur est annoncée par les morts ressuscités, et la destruction de l'enfer.

Les développements de l'anaphora répondent au développement des Actes.

Une lettre de Pilate à Hérode suit les Actes, dans la version syriaque. C'est un résumé des Actes, et une imitation éloignée de la lettre à Claude.

LES MISSIONS

Origines et développements

Les missions de Volusien et de Nathan suivent les Actes et la lettre à Claude. Elles ont d'étroites relations avec cette lettre et avec les Actes, et appartiennent à la même époque, c'est-à-dire au temps de Claude.

Mission de Volusien

La Mission de Volusien vient après la lettre de Pilate à Claude, dans beaucoup de textes latins. Il en existe en outre un texte bref, à la suite de la Vindicte. Les deux dépendent d'une mission plus brève qui suivait la lettre et les Actes anciens.

Texte bref. Tibère envoie Volusien en Judée. Celui-ci interroge les disciples au sujet du Sauveur. Joseph atteste qu'il l'a enseveli. Ensuite il a trouvé le tombeau vide, puis il a vu le Sauveur vivant. (Dans un autre texte, il dit que le Sauveur ressuscité l'a délivré de sa prison.) Véronique déclare que le Sauveur l'a guérie. Volusien interroge Pilate et le jette en prison. Volusien cherche des reliques et s'em-

pare de celle que Véronique possédait (dans un autre texte il cherche une image ou face du sauveur). Volusien retourne à Rome, et présente la relique (ou l'image) à Tibère. Celui-ci croit et est guéri.

Texte développé (ou *Guérison de Tibère*). Tibère malade envoie Volusien pour amener le Sauveur à Rome. Pilate l'a laissé mettre à mort. Le Sauveur est ressuscité. Joseph l'a vu. Volusien interroge celui-ci. Joseph sait qu'il est ressuscité. Il l'a vu et s'est entretenu avec lui. Volusien fait jeter Pilate en prison. Il cherche une face du Sauveur, il s'empare de celle que Véronique guérie a peint pour elle-même. Il retourne à Rome, avec Pilate. Véronique avec l'image l'accompagne. Tibère condamne Pilate à l'exil. Véronique montre l'image à Tibère. Il croit et est guéri.

Il veut ensuite faire reconnaître Jésus comme Dieu, le Sénat refuse. Tibère fait mourir beaucoup de sénateurs.

Cette mission fut, à l'origine, une enquête sur le Sauveur, sa mort et sa résurrection. Elle concerne ainsi les rapports des Romains avec le Sauveur. Elle a une étroite relation avec la lettre et en est une suite naturelle. Elle tient aussi étroitement aux Actes. Elle appartient au temps de Claude comme la lettre.

Ce récit, contemporain de la lettre et des Actes, est comme eux, tout l'indique, un récit historique.

Un épisode particulier fait suite à l'enquête de Volusien, peut être dès l'origine, Volusien cherche des reliques du Sauveur. Véronique en a une. Véronique était une chrétienne, honorée de tout le peuple, c'était elle qui avait été guérie d'un flux de sang par le Sauveur.

Le texte latin de la mission parle d'une face ou portrait du Sauveur. Le texte anglo-saxon est plus ancien que le latin. Il parle expressément d'une relique, et ajoute que ce n'était pas une face ou portrait, mais un morceau de vêtement du Sauveur.

Cet épisode se rattache aux Actes, pour la personne de Véronique. Dans le procès, une femme, nommée Véronique, atteste qu'elle a été guérie d'un flux de sang par le Sauveur. Saint Mathieu et les autres évangélistes rappellent cette guérison, sans nommer la femme guérie. La Vindicte rappelle de même cette guérison, et nomme Véronique. Il existe des textes du procès qui ne donnent pas le nom. L'anaphora n'a pas le nom de Véronique. La mission brève de Volusien, après l'enquête, a la guérison et le nom de Véronique.

Cet épisode a une étroite relation avec l'histoire religieuse de l'Aquitaine, pour la personne de Véronique et pour les reliques. Une sainte femme, venue d'Orient, au temps de Claude, fut l'apôtre de Bordeaux et des villes voisines. Elle avait apporté d'Orient des reliques du Sauveur et de sa Mère, et d'autres encore.

Véronique des Actes et des missions, est la même que sainte Véronique d'Aquitaine. Elle est un personnage historique. Les témoignages de l'Orient et de l'Occident le prouvent.

Le récit de Véronique et de la relique eut divers développements dans la Mission de Volusien. Au lieu d'une relique, Véronique avait, d'après la mission latine, une face ou image du Sauveur. Dans la mission développée, Véronique avait peint elle-même cette image. D'autre part, Volusien cherche d'abord des reliques, puis une face. Il présente lui-même la relique ou la face, à l'empereur, puis Véronique présente l'image qu'elle a peinte.

Mission de Nathan

La Mission de Nathan brève suit la lettre de Pilate à Claude et les Actes anciens. C'est une mission évangélique en Aquitaine. Elle est relative, comme celle de Volusien, aux rapports des Romains avec le Sauveur, au temps de Claude. Elle a une relation particulière avec la lettre de Pilate et avec les Actes. Prédication évangélique, elle est une suite des Actes. Une mission de Nathan à Rome, à Claude, supposée et ajoutée, fait ressortir le lien qui la rattache à la lettre.

Mission de Nathan brève. Au temps de Tibère (Claude) peu après la mort du Sauveur, il y avait un homme illustre, Tirus, roi en Aquitaine, et habitant la ville appelée Libie (ou Bordeaux). Il était malade d'un cancer. Et un homme, de Judée, Nathan, voyageait. Il avait parcouru le monde et était allé jusqu'aux extrémités de la terre. Il était chargé d'une mission pour Claude. Il s'embarqua, et poussé par le vent, il vint à la ville appelée Libie (ou Bordeaux). Tirus le fait appeler. Nathan le baptise et il est guéri. Il convertit la ville, brûle les idoles, et bâtit des églises.

La Mission de Nathan appartient au temps de Claude et est contemporaine de celle de Volusien.

Cette mission a une étroite relation avec l'histoire religieuse de l'Aquitaine et de Bordeaux. Saint Martial, venu d'Orient à Rome au temps de Claude, puis à Limoges en Aquitaine, vient ensuite à Bordeaux, guérit et baptise le gouverneur de cette ville. La mission de Nathan est ainsi un épisode de la mission de saint Martial, et toutes deux sont historiques.

La lettre et les missions, suite des Actes, se rattachent au temps de l'empereur Claude. Ces récits, comme les événements, se tiennent étroitement, et tiennent non moins étroitement aux Actes. Leur formation et leur développement sont parallèles à la composition et au développement des Actes.

Les deux missions sont rattachées, dans les textes, au temps de Tibère. En Orient, lieu d'origine des Actes et des Missions, on confondit, presque dès l'origine, Claude et Tibère. Ce fait ressort surtout de deux récits ou textes anciens, la venue de Pétronice (Protonice) de Rome à Jérusalem, sous Claude Tibère, insérée dans la *Doctrine d'Addée*, et la lettre de Tibère Claude à Abgar, contenue dans ce même ouvrage (1). Cette erreur passa d'Orient en Occident Tertullien fait la même confusion, et, dans une liste des empereurs, ne nomme pas l'empereur Claude (2).

La relique du Sauveur de la Vindicte anglo-saxonne, et de la mission brève de Volusien anglo-saxonne, devient une face ou portrait du Sauveur dans la Vindicte et la mission brève latines. La Vindicte anglo-saxonne, parlant de cette relique, dit que c'était une partie d'un vêtement du Sauveur, et que Véronique la vénérait comme si elle eut été la face même, ou l'image, du Sauveur. De même la mission brève anglo-saxonne dit de cette relique qu'elle n'était pas une image du Sauveur, mais que les païens, quand ils la voyaient, croyaient que c'était une image du Sauveur.

---

(1) *The Doctrine of Addaï*. G. Phillips, London 1876.

(2) Tertullien. *Adversus Judaeos*. VIII.

La présence de ce récit, de la relique et de Véronique, dans la mission de Volusien, à la suite de l'enquête, s'explique par la vénération dont cette relique fut l'objet, dès l'origine, de la part des chrétiens et même des païens.

Le premier récit, ou du moins le plus bref et le plus ancien qui subsiste, celui de la Vindicte anglo-saxonne, n'a que l'existence, et la présence, au temps de l'enquête, de la relique aux mains de Véronique. Volusien cherche des reliques du Sauveur. Véronique en possède une. Que Volusien ait enlevé cette relique, et l'ait portée à Rome, ou que Véronique elle-même l'ait emportée, accompagnant Volusien à Rome, c'est une addition au récit primitif, fondée sur un fait historique, la venue de Véronique en Occident. La maladie et la guérison de l'empereur est un nouveau développement purement légendaire.

Dans la mission de Nathan, le changement de Tyrus en Titus fut, à l'origine, une erreur de lecture, ou une confusion venant de la ressemblance des deux noms. Le nom de Libie, donné à la ville de Bordeaux, paraît venir d'une confusion. Bordeaux était la ville des Vibisci, Bituriges vivisques. L'auteur confond Vibisci et Libie. Il écrivait en Orient, et ne connaissait ni Bordeaux, ni l'Aquitaine.

Le nom du gouverneur de Bordeaux, guéri et baptisé par Nathan, est Tyrus. On ne connaît pas, à Bordeaux, le véritable nom du gouverneur guéri et baptisé par saint Martial. Tyrus est un nom oriental. Etait-il la traduction du nom de ce personnage ? Répondait-il à son nom chrétien ?

Véronique était connue sous le même nom en Orient et en Occident. Cependant la Mission de Volusien dit qu'elle s'appelait aussi Basilla : « Quae Basilla dicitur. » D'autre part, le nom de Basilla était porté très anciennement dans le Bazadais, témoin sainte Baseille (Basilla), et, d'après d'anciennes chroniques, la sainte femme apôtre de Bazas, la même que sainte Véronique, se serait appelée Basa (1).

---

(1) Voir : *Les Apôtres de Bordeaux*, par Dom E. Darley. Bordeaux, Féret, 1917.

LA VINDICTE

Origines et développements

La guerre de Judée, ou vindicte divine, suit la Mission de Nathan, à laquelle elle est rattachée. A l'origine, ce récit très bref fut simplement placé après la mission, et ensuite seulement rattaché à cette mission. Tirus envoie un messager à Titus et Vespasien. Ils viennent, et Tirus les envoie en Judée. Ils font la guerre, soumettent le pays, assiègent et prennent Jérusalem. C'est la vindicte divine.

La guerre de Judée avait pour les chrétiens du premier siècle une étroite liaison avec la conversion des Romains. Ceux-ci étaient appelés à devenir le peuple de Dieu à la place des Juifs, et en même temps à exécuter contre eux le jugement de Dieu, ou la vindicte. Cette pensée amena d'abord le récit de la guerre de Judée à la suite de la mission, puis le rapprochement des deux événements et des deux récits dans la mission brève.

La Mission de Nathan développée ou *Vindicte* est le développement de cette pensée. Tirus (ou Tyrus) y est devenu le même que Titus. Tyrus dans un des textes, Titus dans les autres, est guéri par Nathan et baptisé (Tyrus reçoit au baptême le nom de Titus). Il appelle Vespasien, et ensemble ils partent, font la guerre aux Juifs, soumettent le pays, assiègent Jérusalem, et châtient cruellement les Juifs.

Dans ce développement, la vindicte est devenue l'élément principal et occupe le premier rang. La mission de Nathan occupe un rang secondaire.

A la suite de la Vindicte viennent plusieurs récits, ajoutés. Un premier est l'épisode de la relique du Sauveur et Véronique. Titus et Vespasien cherchent des reliques du Sauveur d'après le texte anglo-saxon, une face du Sauveur d'après les textes latins. Une femme, Véronique, possède une

relique, d'après le latin une face ou image. Cette femme était une chrétienne fidèle, et c'était elle qui avait été guérie d'un flux de sang par le Sauveur. Cette relique était une partie d'un vêtement du Sauveur, et elle la vénérait comme elle eut fait d'une face même du Sauveur.

Un second récit concerne Pilate. Ils le cherchent et le jettent en prison, d'après l'anglo-saxon à Damas.

Ces deux épisodes, étrangers à la Vindicte, ont été empruntés à la mission ancienne de Volusien.

Ils sont suivis de la mission de Volusien dejà développée.

La prison de Pilate, seconde vindicte, est insérée dans la mission brève de Volusien, après l'enquête, et les témoignages de Joseph et de Véronique. Volusien interroge Pilate, et le jette en prison. C'est une addition qui ne tient dans cette mission qu'une place effacée. Elle fut mise après l'enquête à laquelle on voulait la rattacher, et avant le récit plus ancien et plus important de la relique et de Véronique. Elle vient, à la fin de la Vindicte, après ce récit.

Elle est un développement de la pensée de la vindicte. Ce nouvel élément devient, dans la mission de Volusien développée, un élément principal, qui, avec la relique ou la face du Sauveur, efface l'enquête primitive.

Dans une partie des textes grecs, la disgrâce de Pilate, son retour et sa prison à Rome, sont une suite de l'anaphora. Dans d'autres, l'anaphora a pour suite la ruine des Juifs et de Jérusalem, puis la mort de Pilate.

LES ACTES

LA LETTRE, LES MISSIONS

LA VINDICTE

et les écrits des premiers siècles

Les actes et les écrits qui les suivent ont d'étroites relations avec les écrits des premiers siècles.

Les Actes au premier siècle.

Par leurs récits particuliers, leur composition et leurs principaux développements, les Actes répondent successivement aux premières prédications des *Actes des Apôtres*, aux *Epîtres* de saint Paul, de saint Pierre, de Barnabé, et aux *Evangiles*. Un rapport étroit se reconnaît, en outre, entre la descente aux enfers et le procès, récits particuliers des Actes, et les Épîtres de saint Paul, de saint Pierre, et de Barnabé.

D'après les Actes des Apôtres, le principal objet des premières prédications évangéliques fut la résurrection de Jésus-Christ, ses apparitions et son ascension. Les Apôtres sont les témoins autorisés de cette résurrection. Ils l'ont vu, ils ont mangé et bu avec lui. Il a été ensuite élevé dans le ciel (1). Les Actes primitifs correspondent à ces premières prédications.

(1) Hunc Jesum resuscitavit Deus, cujus omnes nos testes sumus. *Actus Apostolorum* II. 33.34. Quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni. *Act. Ap.* II. 24. Providens locutus est de resurrectione Christi, quia neque derelictus est in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem. *Act. Ap.* II. 31. Auctorem vero vitæ interfecistis, quem Deus suscitavit a mortuis, cujus nos testes sumus. *Act. Ap.* III. 15. Et

Saint Paul, dans ses Epîtres, insiste particulièrement aussi sur la sépulture, la résurrection et les apparitions (1), et ailleurs sur l'ascension.

Il ne rappelle pas avec moins d'insistance la descente aux enfers, la victoire sur les princes des enfers, la sortie triomphale avec les justes délivrés, et les morts ressuscités après lui (2).

Saint Pierre parle deux fois de la descente aux enfers. Le Sauveur y descend, après sa mort, pour y annoncer (l'Evangile) aux morts qui étaient retenus captifs (3).

Saint Paul rappelle à Timothée qu'il a confessé (professé) la foi chrétienne, et rapproche cette confession et celle de Jésus-Christ devant Pilate. Jésus-Christ, devant Pilate, a confessé, il a rendu témoignage : « Testimonium reddidit bonam confessionem (4) ».

Ces passages de saint Paul sont analogues à la descente aux enfers, aux morts ressuscités, et au procès.

L'Epitre de Barnabé contient un passage important sur la mort et la résurrection du Sauveur : « Les prophètes, inspirés

---

virtute magna reddebant Apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri *Act. Apost.* IV. 33. Hunc principem et salvatorem Deus exaltavit dextera sua. Et nos sumus testes horum verborum. *Act. Ap.* v. 31-32. Hunc Deus suscitavit tertia die, et dedit eum manifestum fieri nobis qui manducavimus et bibimus cum illo postquam resurrexit a mortuis. *Act. Ap.* X. 40. 41. XIII. 30. 31.

(1) Christus mortuus est pro peccatis nostris et sepultus est, et resurrexit tertia die..., et visus est Cephæ et post hoc undecim, deinde visus est plus quam quingentis fratribus simul. *Corinth* 1ª XV. 3-6.

(2) Aut quis descendet in abyssum, hoc est Christum a mortuis revocare. *Rom.* X. 7-9. Ascendens Christus in altum, captivam duxit captivitatem. Quod autem ascendit quid est nisi quia et descendit primum in inferiores partes terræ. *Ephes.* IV. 8-9. Et expolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso *Colos.* II. 15. Unus quis que autem in suo ordine, primitiæ Christus deinde ii qui sunt Christi, qui in adventu ejus crediderunt. *Cor.* 1ª XV. 23.

(3) His qui in carcere erant spiritibus veniens prædicavit Petr. 1ª III. 19. IV-6.

(4) Et Christo Jesu qui testimonium reddidit sub Pontio Pilato bonam confessionem *Timot.* VI. 15.

par la grâce du Sauveur, ont prophétisé à son sujet, et lui a souffert (est mort) pour détruire la mort, et montrer la résurrection des morts, et pour donner en retour la promesse (l'Evangile) aux Pères (1) ».

Un autre passage concerne la royauté et la divinité du Sauveur, et sa passion : « Ils (les Juifs) le verront en ce jour-là vêtu de la robe royale de pourpre, et ils diront : « N'es-ce pas celui que nous avons outragé, percé de blessures, couvert de crachats et crucifié. En vérité, c'est lui-même, lui qui disait alors qu'il était fils de Dieu » (2).

Dans un autre endroit l'Epître dit qu'on donna au Sauveur crucifié du fiel et du vinaigre (3).

Ces passages de l'Epître répondent au procès des Actes, à la descente aux enfers, et au crucifiement.

Après avoir rappelé la résurrection, l'apparition et l'ascension, le jour de Pâques, l'Epître parle de la ruine du peuple, de la ville de Jérusalem et du temple : « Enfin il dit encore : « Voici que ceux même qui ont détruit le temple, le rebâtiront ». Comme ils étaient en guerre, il (le temple) fut détruit par les ennemis. Et maintenant les sujets eux-mêmes des ennemis le rebâtiront. Il a été déclaré aussi que la ville, et le temple, et le peuple d'Israël, seraient livrés... Cherchons s'il y a un temple de Dieu. Il en existe un... Comment sera-t-il bâti au nom du Seigneur?... En recevant la rémission de nos péchés, en espérant dans le nom (du Seigneur) nous devenons des hommes nouveaux, et Dieu habite en nous. » (4)

Ce passage répond à la mission de Nathan et à la Vindicte qui suivent les Actes.

Il y a de même entre les Actes et les Evangiles d'étroites relations.

Les Evangiles ont tous un récit complet, le procès, le crucifiement, la sépulture, la résurrection, les apparitions et

---

(1) *Barnab.* V. 6. 7.
(2) *Barnab.* VII. 9.
(3) *Barnab.* VII. 3.
(4) *Barn.* XVI, 3-8.

l'ascension, de plus en plus développés, dans l'ordre des Evangiles. Ces parties sont les mêmes pour le fond, dans tous, et diffèrent par le développement. Le récit du crucifiement offre plus de différences.

Si l'on compare les Evangiles et les Actes au point de vue de la composition, les Evangiles ont un récit complet, les Actes ont des récits d'abord distincts et indépendants, puis réunis, et complétés par le crucifiement.

Si l'on compare les Evangiles, et les Actes ainsi complétés, les Evangiles sont plus développés. Plusieurs textes des Actes n'ont pas la fin du procès. Le crucifiement des Actes est plus bref. Les Actes ont la prison de Joseph, après la sépulture, récit étranger aux Evangiles. Ils ont une seule apparition aux disciples, et une autre à Joseph dans sa prison, étrangère aux Evangiles.

Si l'on compare les récits des Actes, soit distincts, soit réunis, aux récits des Evangiles, ils sont indépendants et particuliers aux Actes. Le procès des Actes est un autre récit que celui des Evangiles, primitif, plus précis, et moins complet. Le crucifiement est plus bref, et diffère de celui des Evangiles. La sépulture est suivie de la prison de Joseph. L'apparition et l'ascension sont différentes. La délivrance de Joseph est étrangère aux Evangiles. Les morts ressuscités et la descente aux enfers le sont aussi.

Si l'on recherche les relations des uns et des autres, certains récits des Evangiles sont proches de ceux des Actes. Le procès des Evangiles est analogue à celui des Actes. La résurrection de saint Mathieu est analogue au récit des Actes, ainsi que les gardiens du tombeau, le message de la femme de Pilate et le lavement des mains. De même, le tremblement de terre, les tombeaux ouverts, les morts ressuscités apparaissant à Jérusalem, sont analogues, à la fois, au dernier développement du crucifiement des Actes, et aux récits qui accompagnent la descente aux enfers. Le passage de saint Jean sur la royauté du Sauveur, son origine céleste, et sa mission de rendre témoignage à la vérité, est proche des Actes.

Des récits séparés de la passion et de la résurrection sub-

sistent en outre de ceux des Actes : la sépulture du Sauveur, de Joseph, la descente de la croix, de saint Jean, la sépulture et la résurrection, de Gamaliel, un fragment, de Pierre. Le premier est le récit de la sépulture, de la prison de Joseph et de sa délivrance, précédé d'un récit anonyme de la passion ajouté (1). Le second est la descente de la croix et la sépulture par Joseph et Nicodème, la résurrection, la prison et la délivrance de Joseph, précédés du même récit anonyme de la passion dans lequel est inséré le procès des Actes (2). Le troisième est la sépulture par Joseph et Nicodème, la venue des femmes au tombeau vide, et l'apparition à Marie. A la suite vient une lettre de Pilate à l'empereur, et le châtiment de Pilate et des Juifs (3). Le fragment d'évangile contient la fin du procès, la demande du corps du Sauveur par Joseph, puis une suite ajoutée, les mauvais traitements, le crucifiement, la résurrection, et la suite (4).

Les deux premiers ont été d'abord des récits de la sépulture et de la résurrection. Le troisième est resté un récit de la sépulture et de la résurrection, suivi d'une apparition. Ils ont ainsi une analogie particulière avec les Actes. Le fragment accuse une autre analogie, il avait d'abord le procès et la sépulture.

La *Didascalie des Apôtres* contient un passage relatif à la descente aux enfers. Le Sauveur annonce aux patriarches la résurrection d'entre les morts, et il ressuscite pour donner un gage de la résurrection (5).

L'Ascension d'Isaïe contient plusieurs passages relatifs à la passion et à la résurrection. L'un d'eux, le plus ancien, rappelle la descente aux enfers, la victoire du Sauveur et le dépouillement de l'enfer, la délivrance des justes, et la résur-

---

(1) *Evangel. apocr.* Tischendorf, p. 459.
(2) Ms. grec, 1021. B. N. Paris.
(3) Ms. arabe, 29. B. N. Paris.
(4) *The Gospel according to Peter*, by Armitage Robinson and Montague Rhodes. London, 1892.
(5) *Didascalia*, VI, 23,8 Funck.

rection de beaucoup avec le Sauveur (1). Ce passage dépend des Actes.

Les premières prédications évangéliques correspondent ainsi aux Actes primitifs, les Epîtres de saint Paul à la descente aux enfers et au procès, l'Epître de Barnabé répond au procès et à la descente aux enfers, à la Mission et à la Vindicte. Plusieurs récits des Evangiles sont proches des Actes.

Les Actes, récit complet, sont contemporains des Evangiles et de l'Epître de Barnabé; récits séparés, ils le sont des Epîtres de saint Paul; Actes primitifs, ils le sont des premières prédications évangéliques.

Les Actes, leur suite, et les prédications évangéliques au deuxième siècle.

Les écrits du IIe siècle ont des relations non moins étroites avec les Actes et leur suite. Au premier rang se placent la Doctrine d'Addée, la Doctrine de Simon Cephas, et les Epîtres de saint Ignace d'Antioche.

Dans ces écrits la prédication évangélique répond aux derniers développements des Actes, et de leur suite les missions et les vindictes.

La *Doctrine d'Addée*, écrit syriaque, est la prédication de ce disciple à Edesse. Envoyé par saint Thomas, Addée annonce l'Evangile à Edesse, et opère des guérisons. Le roi, Abgar, le fait venir. Il parle devant le roi, la cour et toute la ville, il rappelle les miracles du Sauveur, sa passion, sa mort, les prodiges qui ont lieu à ce moment, l'obscurcissement du soleil, le tremblement de terre, les morts ressuscités, et aussi la descente aux enfers, la résurrection du Sauveur avec beaucoup d'autres et l'ascension. Abgar se convertit avec toute la cour et la ville.

A la suite vient une lettre d'Abgar à Tibère (Claude) et une

(1) *Ascension d'Isaïe*. IX, 13-17, Tisserand, Paris, 1909.

réponse de l'empereur qui rappelle la lettre de Pilate à Olbinus (Claude) et annonce le châtiment des Juifs. Une addition concerne la disgrâce de Pilate.

Cette partie de la Doctrine d'Addée répond aux Actes développés, à la lettre à Claude, et surtout à l'anaphora, et enfin à la vindicte contre les Juifs.

Une partie nouvelle ajoutée précède la venue et la prédication d'Addée. Elle comprend une mission, une lettre d'Abgar au Sauveur lui demandant de venir à Edesse et de le guérir, une réponse du Sauveur, et ensuite la guérison d'Abgar. Cette partie répond à la mission de Volusien développée, et en dépend. Dans la première partie de la Doctrine, il n'est question ni de la maladie d'Abgar, ni de sa guérison. En outre, la mission, la lettre d'Abgar à l'empereur, et la réponse répondent au temps de Claude. Toute la seconde partie est donc une addition tardive (1).

La *Doctrine de Simon Cephas à Rome*, autre écrit syriaque, est la prédication de Cephas (Pierre), à Rome. Il rappelle les miracles du Sauveur, sa passion, les prodiges qui eurent lieu alors, les ténèbres, le tremblement de terre, le voile déchiré et le rapport de Pilate, sur tous ces événements, lu devant le Sénat et suivi de la disgrâce de Pilate, la sépulture, le récit de la résurrection par les soldats. Cette mission dépend des Actes développés, de l'anaphora, de la disgrâce et du rappel de Pilate à Rome (2).

Les *Actes de Pierre et de Paul* ont une prédication de Pierre à Rome. Il annonce l'Évangile d'après les Actes : « Quæ gesta sunt in Judaea de Christo. Ita per illum omnia gesta sunt. » puis il en appelle au témoignage de la lettre de Pilate à Claude, suite des Actes (3).

Ces trois écrits ont entre eux, comme prédications évangéliques, une étroite relation, par les Actes et leur suite. Ils sont, pour le reste, indépendants l'un de l'autre.

---

(1) *The Doctrine of Addaï*, texte et trad. par Phillips. London, 1876.

(2) *Ancient syriac document*, Cureton, London.

(3) *Act. Apost. apocr.*, Lipsius et Bonnet, Leipzig, 1891, pars prior, p. 135.

Les Épîtres de saint Ignace ont d'abord deux passages importants sur les prophètes. « Ils avaient annoncé l'Évangile, ils avaient espéré en Lui et L'avaient attendu. Le Seigneur leur a rendu témoignage, et leur a donné part à l'Évangile de la commune espérance (1).

« Ils avaient vécu selon Jésus-Christ, avaient été inspirés par sa grâce et l'avaient attendu comme leur maître, et présent il les avait ressuscités d'entre les morts (2). »

Ces passages dépendent de la descente aux enfers, du procès des Actes, et en même temps de l'Épître de Barnabé, sur les prophètes.

D'autres passages concernent la passion et la résurrection : « Jésus-Christ... a réellement souffert sous Ponce Pilate, les cieux, la terre, les enfers le voyant (3). »

« La passion et la résurrection, arrivées sous le gouvernement de Ponce Pilate, accomplies par Jésus-Christ (4). »

Ce dernier texte contient une allusion évidente aux Actes accomplis sous Ponce Pilate, et le précédent fait allusion à la descente aux enfers.

Les Actes et leur suite et les Apologistes au deuxième siècle.

Après avoir été le thème de la prédication évangélique au Ier siècle et au début du IIe, les Actes apparaissent, avec leur suite, au IIe siècle, comme les récits autorisés de la passion de la résurrection et des événements qui en furent la suite, auxquels se réfèrent les apologistes, saint Justin et Tertullien.

Saint Justin, dans son *Apologie*, rappelle d'abord l'annonce de l'ange à Marie, et se réfère sur ce fait aux Évangiles (5). Il parle ensuite de la naissance à Bethléem, et

---

(1) S. Ignat. *Philadelph.* V,

(2) *Magnés.*, IX.

(3) *Trall.*, IX.

(4) *Magnés.*, XI.

(5) S. Just., *Ap.* XXXIII.

appuie son récit sur un écrit, *Le Recensement fait sous Cyrinius* (1). Il passe ensuite aux mauvais traitements des Juifs et au crucifiement, et en appelle aux *Actes faits sous Ponce Pilate* : « Que ces choses aient eu lieu, vous pouvez l'apprendre par les *Actes faits sous Ponce Pilate* (2). » Il parle de nouveau de la passion, de la mort, de la sépulture et de la résurrection, et de nouveau, renvoie implicitement aux Actes : « Que toutes ces choses aient été faites par les Juifs pour le Christ, vous pouvez l'apprendre (3). » De suite après, il vient à la mission des Apôtres et à leur prédication dans le monde, et il ajoute : « Qu'il en ait été ainsi, vous pouvez l'apprendre (4). »

Il avait auparavant parlé des miracles du Sauveur : « Si on nous objecte que celui que nous appelons le Christ n'est qu'un homme né d'hommes, qu'il a accompli des miracles par art magique, et qu'on l'a par suite regardé comme fils de Dieu, nous prouverons notre croyance » (5). Ailleurs encore il dit : « le Christ qui est apparu dans votre race, a guéri ceux qui étaient aveugles, sourds, boiteux, il les a fait voir, entendre, marcher; par sa parole, il a ressuscité et fait vivre des morts, et par ses œuvres il a confondu les hommes qui vivaient alors, et les a contraints à le reconnaître. Mais eux, tout en voyant ces œuvres, disaient que c'étaient des œuvres magiques, et osaient soutenir qu'il était un magicien et qu'il égarait le peuple. » (6)

Les Actes faits sous Ponce Pilate auxquels se réfère saint Justin, sont les Actes du Sauveur, complets et développés, regardés comme Actes officiels, et les deux passages sur les miracles, la divinité du Sauveur, et les accusations de magie, dépendent du procès des Actes.

Après avoir traité, dans son Apologie, de la passion, de la

---

(1) *Ap.* XXXIV.
(2) *Apol.* XXXV.
(3) *Ap.* XXXVIII.
(4) *Ap.* XXXIX.
(5) *Ap.* XXX.
(6) *Dial. cum Tryph.* LXIX.

résurrection et de l'ascension, saint Justin annonce qu'il passe à la suite, et immédiatement il traite de la ruine de Jérusalem, puis des miracles du Sauveur accomplis alors, et de la conversion des gentils, et quand il rappelle les miracles il en appelle au témoignage des Actes faits sous Ponce Pilate : « Or qu'il ait fait ces choses, vous pouvez l'apprendre par les *Actes faits sous Ponce Pilate.* » (1) Le chapitre qui précède concerne la ruine de Jérusalem, celui qui suit est relatif à la conversion des gentils. Ces miracles, comme les Actes cités, se rattachent donc à cette même époque. Cette partie de l'Apologie dépend de la Vindicte. Les deux se répondent. La Vindicte a la ruine de Jérusalem, la guérison et la conversion du gouverneur de Bordeaux, puis de l'empereur, et de beaucoup d'autres, et elle est une suite et en même une partie des Actes.

Tertullien, dans son *Apologétique*, traite de la passion et de la résurrection : « Les Juifs, le croyant seulement un homme, l'ont regardé comme un magicien, car il guérissait les aveugles, les paralytiques, il ressuscitait les morts, il calmait les tempêtes, et marchait sur les flots. Ils le livrèrent à Pilate et obtinrent par violence qu'il fût crucifié sur la croix : il rendit de lui-même l'esprit. A ce moment, au milieu du jour, la lumière fit place aux ténèbres. Ils crurent que c'était une éclipse. Il avait prédit qu'il ressusciterait, les Juifs firent garder son tombeau. Le troisième jour, la terre est ébranlée, la pierre qui fermait le tombeau renversée, les gardiens, frappés de terreur, éloignés, et sans que les disciples aient paru, on trouve le tombeau vide. Cependant les principaux d'entre les Juifs répandent le bruit que le corps a été enlevé par les disciples. Il passe ensuite quarante jours avec ses disciples, les instruit et leur donne mission d'aller prêcher dans le monde, puis il est élevé dans le ciel au milieu d'une nuée. Pilate fait connaître tous ces événements à Tibère : « *Ea omnia super Christo, Pilatus, et ipse pro sua conscientia christianus, Cæsari tum Tiberio nunciavit* (2). »

---

(1) *Apol.* XLVIII.
(2) *Tertul. Apolog.* XXI.

Tertullien, dépend ici des Actes et de la lettre développés, regardés comme un rapport envoyé à l'empereur.

Le même auteur, dans son traité contre les Juifs, rappelle la passion d'après les Actes, avec la date du procès, les noms de Tibère et des consuls (1).

Il traite aussi, dans l'Apologétique, de la ruine des Juifs et de la conversion des gentils. Il dépend dans ce passage de la Vindicte (2).

Il rappelle encore dans l'Apologétique, une mission, ou une relation, de Judée, à l'empereur, sur le Christ. L'empereur, à la suite, crut à Jésus-Christ, et proposa au sénat de le reconnaître comme Dieu. Le sénat refusa. Tibère persista dans son sentiment, et menaça de mort les ennemis des chrétiens (3). Il dépend ici de la mission de Volusien développée, avec l'addition finale.

Saint Irénée, dans son traité contre les hérésies, rappelle les miracles, la passion, la descente aux enfers, la résurrection et l'ascension, et ensuite la ruine de Jérusalem et la conversion des gentils (4). Il connaît les actes et la Vindicte.

Les Actes au troisième et au quatrième siècles

Lactance en Occident, Eusèbe en Orient, connaissent les Actes.

Lactance, dans un traité adressé à Constantin, suit les Actes pas à pas, du procès à l'ascension, et rappelle la date de la passion, les miracles, les accusations de magie, l'attitude de Pilate, le crucifiement, la descente aux enfers, le triomphe sur l'enfer, la délivrance des justes, la résurrection, l'ascension (5).

---

(1) *Advers. Jud.* VIII.
(2) Tert. *Apol.* XXI.
(3) *Apol.* V.
(4) S. Irén. *contr. haer.* l. IV, c. XXXIV, XXII, XXVII, l. v. c. XXXI.
(5) Lactant. *De vera relig.* l. IV, *Div. Instit.* X-XXI.

Eusèbe, dans son *Histoire Ecclésiastique* parle des *Ypomnemata* (Actes) du Sauveur et de Pilate, relatifs à la passion. Ils avaient été rendus publics récemment. Les païens les avaient répandus contre les chrétiens. Ils étaient pleins de blasphèmes. Ils contenaient la date de la passion d'après les années du règne de Tibère (1). Ces indications d'Eusèbe prouvent que c'étaient les Actes, regardés comme Actes de Pilate. Cet historien, pour une légère erreur de date, déclare que ce sont de faux actes, d'une date récente (2).

Ailleurs, Eusèbe parle du rapport de Pilate à Tibère, d'après Tertullien, comme d'un rapport authentique, et cite cet auteur, mais au lieu de donner le passage qui correspond au rapport, il en donne un autre, tout différent, relatif à une relation qui n'a pas le même objet, et que Tertullien n'attribue aucunement à Pilate (3).

Ailleurs encore, Eusèbe, reproduit la lettre d'Abgar au Sauveur et la réponse du Sauveur, comme des lettres authentiques, puis la guérison d'Abgar par Addée, le tout extrait, dit-il, des *Archives Publiques* d'Edesse. Plus loin, il parle de la mission d'Addée à Edesse, et de la conversion de la ville, d'après les mêmes *Archives* (4). Ces Archives ne sont, ici, que la *Doctrine d'Addée*.

Il parle ailleurs de la mort violente de Pilate, d'après, dit-il, des chroniques grecques (5). Elles avaient emprunté ce fait à la mission de Volusien très développée.

Eusèbe, il faut le reconnaître, s'est trompé au sujet des Actes, en les rejetant, comme il l'a fait au sujet du rapport de Pilate, et des lettres d'Abgar et du Sauveur, en les acceptant.

Au IVe siècle, saint Epiphane parle des Actes de Pilate. Des hérétiques, quarto-décimants, s'autorisaient de la date du procès ; il leur répond que divers textes portent diverses dates, sans contester l'authenticité de cet écrit (6).

(1) Eusèbe, *H. E.* liv. IX c. V. IX.
(2) *H. E.*, liv. II, c. II.
(3) *H. E.*, liv. II, c. XIII ; liv. II, c. I.
(4) *H. E.*, liv. II, c. VII.
(5) *H. E.*, liv. II. c. VII.
(6) Saint Epiphane, *Haeres*, L.

Les Actes et leur suite et les critiques modernes

Dans les temps modernes, la plupart des critiques rejettent les Actes et leur suite. Pour eux, les Actes sont de faux Actes de Pilate, la lettre un faux rapport, les missions et la vindicte des écrits légendaires. Saint Justin aurait supposé des Actes, Tertullien un rapport, non existants. Après Tertullien on aurait créé un faux rapport, avant Eusèbe des païens auraient écrit de faux Actes, au ve siècle on aurait composé les Actes qui subsistent. La mission de Volusien daterait du vi^e^ siècle, la vindicte du viiie siècle, la mission de Nathan du xie siècle. Ces opinions vont à la fois contre les textes et contre l'antiquité.

Les Actes, nous l'avons prouvé, sont des Actes du Sauveur, contemporains des premières prédications évangéliques, et des Epîtres de saint Paul. La lettre est une lettre à Claude. Les missions sont contemporaines des Actes, et appartiennent au temps de Claude. La Vindicte, est une suite des missions. Barnabé suppose la mission de Nathan et la guerre de Judée. Saint Justin a connu et cité les Actes et la Vindicte, Tertullien, les Actes et la lettre, la Vindicte et la mission de Volusien. Lactance connaît et cite les Actes, Eusèbe les rejette à tort. Saint Epiphane les connaît et les accepte.



